

# Des langues et des villes



AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE

DIFFUSION DIDIER ERUDITION

Langues et développement: Collection dirigée par R. Chaudenson

BS

TTC 65/76

# Actes du colloque international Des langues et des villes

Organisé conjointement par  
le CERPL (PARIS V) et le CLAD (DAKAR)  
à DAKAR, du 15 au 17 décembre 1990



Agence de coopération culturelle et technique

Diffusion: Didier Érudition

## AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE

L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), créée à Niamey en 1970, est l'unique organisation intergouvernementale de la Francophonie et le principal opérateur des Conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français (Sommet francophone). L'Agence assure le secrétariat de toutes les instances de la Francophonie. Elle déploie son activité multilatérale dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la culture et de la communication, de la coopération technique et du développement économique, de la coopération juridique et judiciaire, de diverses actions ponctuelles au titre de son Programme spécial de développement (PSD). Outre son siège, situé à Paris, l'Agence dispose d'une École internationale à Bordeaux (France), d'un Bureau de liaison avec les organisations internationales à Genève (Suisse), d'un Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest à Lomé (Togo), d'un Bureau régional de l'Afrique centrale à Libreville (Gabon) dont l'ouverture officielle est prévue le 1er janvier 1993, d'un Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IÉPF) à Québec (Canada).

### L'AGENCE DANS LE MONDE

#### Siège :

13, quai André-Citroën, 75015 Paris (France)

☎ : (33-1) 44 37 33 00, télécopie : (33-1) 45 79 14 98, télex : 201 916 F.

#### Bureau de liaison de Genève :

14, avenue Joli-Mont, 1209 Genève (Suisse)

☎ : (41-22) 788 36 66, télécopie : (41-22) 788 36 75.

#### Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest :

BP 7223, Lomé (Togo)

☎ : (228) 21 63 50, télécopie : (228) 21 81 16, télex : 5024.

#### Bureau régional de l'Afrique centrale :

Libreville (Gabon)

ouverture prévue le 1er janvier 1993.

#### École internationale de Bordeaux :

43, rue Pierre-Noailles, 33405 Talence (France)

☎ : (33) 56 37 50 59, télécopie : (33) 56 04 42 01, télex : 571 741 F.

#### Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français :

56, rue Saint-Pierre, Québec, (Canada) G1K 4A1

☎ : (1-418) 692 57 27, télécopie : (1-418) 692 56 44, télex : 051 3024.

#### États membres (34)

Belgique

(Communauté française de)

Bénin

Burkina-Faso

Burundi

Cameroun

Canada

Centrafrique

Comores

Congo

Côte-d'Ivoire

Djibouti

Dominique

France

Gabon

Guinée

Guinée-équatoriale

Haïti

Laos

Liban

Luxembourg

Madagascar

Mali

Maurice

Monaco

Niger

Rwanda

Sénégal

Seychelles

Tchad

Togo

Tunisie

Vanuatu

Viêt-nam

Zaïre

#### États associés (5)

Égypte

Guinée-Bissau

Maroc

Mauritanie

Sainte-Lucie

#### Gouvernements participants (2)

Canada-Nouveau-Brunswick

Canada-Québec

#### Observateurs(3)

Bulgarie

Cambodge

Roumanie

Le Cap-Vert et la Suisse portent à 46 le nombre des pays et gouvernements participant aux conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français.

**COLLOQUE INTERNATIONAL "DES LANGUES ET DES VILLES"**  
**DAKAR, 15-17 décembre 1990**

**LE COMITE D'ORGANISATION**

**DAKAR :**

Chérif MBODJ  
Ndiassé THIAM  
Martine DREYFUS  
Gilberte NIANG  
Mary SAAD  
Papa Alioune NDAO

**PARIS :**

Louis-Jean CALVET  
Christine de HEREDIA-DEPREZ  
Caroline JUILLARD

**ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL**  
**"DES LANGUES ET DES VILLES"**  
**DAKAR, 15-17 décembre 1990**

**Responsables de l'édition :**

GOUAINI Elhousseine, CERPL- Paris V  
Ndiassé THIAM, chercheur au CLAD

**Avec la participation de :**

Mary SAAD, chercheur au CLAD  
Victorine BIDI, secrétaire au CLAD  
Ndéye Fatou NDIAYE-GUEYE, secrétaire au CLAD

Nous tenons à remercier les organismes suivant : ACCT, CIRELFA, l'Ambassade de France à Dakar, l'UNESCO-BREDA à Dakar et la Délégation générale à la Langue française, qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'organisation de ce colloque.

## AVERTISSEMENT

Le souci constant de coordonner les recherches et les actions conduites dans la perspective ou le domaine de l'aménagement linguistique de l'espace francophone nous a amené à envisager la publication des *Actes du Colloque de Dakar "Des villes et des langues"* dans la collection "Langues et Développement". Toutefois la multiplicité des collaborations et la dispersion géographique des auteurs, mais aussi les délais dans la mise en place du financement de la publication elle-même ont empêché de donner à ce volume la qualité technique que pouvait faire espérer l'intérêt des études qu'il présente.

Placés devant un choix difficile, entre une refonte complète des textes, inévitablement accompagnée de nouveaux délais susceptibles eux-mêmes de remettre en cause le financement de la publication, et une publication immédiate sous la forme présente du document, nous avons choisi la seconde solution en sollicitant la compréhension et l'indulgence du lecteur eu égard à l'importance et à la qualité des études présentées dans ce volume.

Robert Chaudenson  
Responsable de la collection  
"Langues et Développement"

# CONFERENCES



## MODES DE STRUCTURATION DES PARLERS URBAINS

Gabriel Manessy  
Université de Nice

1. Un des premiers linguistes qui se soient intéressés aux variétés urbaines des langues africaines, I. Richardson, s'était donné pour objectif "the deduction of some general system or systems by which tribal languages are urbanized" (1963 : 145). Il a dû y renoncer, déconcerté par l'extrême variabilité des données recueillies qui lui interdisaient de discerner ce qu'il cherchait : le principe des déviations et des innovations subies par le bemba effectivement pratiqué dans les villes et les centres industriels de ce qui est devenu la Zambie, par rapport au cibemba rural pris pour référence. Sans prétendre du tout construire le modèle général auquel pensait Richardson, nous nous proposons de reprendre l'enquête d'un point de vue comparatif, les questions posées étant les suivantes : quels sont les phénomènes communs à l'ensemble des variétés urbaines, qu'elles appartiennent ou non à des langues "tribales", qualificatif qui ne convient ni au sango, ni au lingala, langues véhiculaires interethniques, et fort mal au swahili ou à l'arabe qui disposent d'une norme classique internationale ? dans quelle mesure peut-on rendre compte de ces phénomènes sur le plan sociolinguistique ? Nous supposons en effet que c'est à ce niveau que doivent être cherchés les principes d'explication et c'est par rapport à lui que s'ordonnera cet exposé.

Les variétés urbaines pour lesquelles nous disposons de quelque information sont de types linguistiques extrêmement divers : il n'y a pas grand chose de commun, quant à la grammaire du moins, entre une langue ouest-atlantique comme le peul ou le wolof, une langue mandé comme le dioula, oubanguienne comme le sango, bantoue comme le swahili ou sémitique comme l'arabe. Si donc les analogies qu'on peut constater dans ces variétés ne sont pas dues à un improbable hasard, elles ne peuvent l'être qu'à des processus évolutifs semblables dont les effets sont plus manifestes dans celles-ci qu'ils ne le sont dans les formes ethniques ou rurales de ces mêmes langues. On est donc conduit à imputer au milieu urbain le déclenchement ou la réactivation des processus en question. La vérification de cette hypothèse implique que l'on mette en évidence ces analogies, que l'on identifie les processus qui en sont responsables et qu'on détermine les conditions sociolinguistiques de leur mise en activité.

2.1 Une première caractéristique commune, semble-t-il, à l'ensemble des parlers urbains est une tendance à l'explicitation des constituants de l'énoncé. Elle se manifeste au niveau phonétique par l'élimination des traits dont l'exacte réalisation exige un réglage délicat des organes articulateurs, notamment de la glotte et de la musculature linguale, et qui sont difficilement perçus par une oreille non formée, ainsi que par la prédominance de la syllabation ouverte de type CV (Manessy 1977, Heine 1979). Ressortissent au premier phénomène la disparition des consonnes injectives dans le peul des non-Peuls de Ngaoundéré (Lacroix 1959 : 60) et celle de la série emphatique en Juba Arabic (Miller 1984 : 98) et au second les faits d'épenthèse signalés en swahili de Lubumbashi (Polomé 1968: 18) où un -l- est

automatiquement inséré entre deux voyelles hétérosyllabiques (**kufua** "laver" devient **kufula**) et en Juba Arabic encore où, dans l'usage populaire, une voyelle s'introduit régulièrement entre deux consonnes ou s'ajoute à la consonne finale (**kéibrit** "allumette" devient **kibiréita** ; Miller 1984 : 129). Bien entendu, ces modifications qui favorisent la perceptibilité des formes tout en réduisant l'effort articuloire ne sont systématiques que chez les locuteurs non natifs, encore que ceux qui le sont adoptent volontiers en ville une prononciation relâchée ; inversement une prononciation "correcte" peut être attestée pour certains mots même chez des sujets peu compétents, si cette manière de dire est tenue pour caractéristique de l'usage des citadins, donc pour indice d'intégration à la communauté urbaine.

Sur le plan morphosyntaxique on constate une préférence généralement accordée aux formes pleines, aisément repérables, sur celles qui ne le sont pas, aux marques "libres" par rapport aux marques flexionnelles, aux constructions analytiques par rapport aux formations synthétiques. En swahili de Lubumbashi, les bases verbales monosyllabiques sont "élargies" au moyen d'un élément **ku-** (Annicq 1967 : 12) qui est probablement issu de l'infixe "vide" servant, en swahili classique, à supporter l'accent lorsque celui-ci, normalement placé sur la syllabe pénultième, devrait frapper un segment inaccentuable comme l'est la marque de passé **-li-** dans **alikula** "il a mangé" ; "manger" : **-la** est **-kula** (à l'infinitif **kukula**) à Lubumbashi, mais aussi à Nairobi (Heine 1973 : 107) et dans les centres urbains du Kenya (Duran 1979 : 147). En Town Bemba, les locuteurs d'origine lozi substituent systématiquement au préfixe nasal homorganique **N-** de 1ère pers. sg la forme **ni-** empruntée à leur propre langue (Richardson 196 : 135). Dans les langues à morphologie "agglutinante", les pronoms clitiques sont généralement remplacés par des formes libres et accentuées ; la règle s'applique au Juba Arabic populaire, où les pronoms indépendants se sont substitués aux formes normalement suffixées aux verbes et aux prépositions (**kan wéokit wéaladi éita** "quand on t'a mis au monde" vs **kan wéaladik** ; Miller 1984 : 203), comme en kituba où les affixes pronominaux sujet, objet et réfléchi (**-ki-**) du kikongo sont inusités : **bana zola nge** "les enfants t'aiment" (kik. **béana bakuzéolelé**), **béana zola béo méosi** "les enfants s'aiment", litt. "aiment eux seuls" (kik. **béana bakizéolelé** ; Mufwene 1989 : 31). En swahili de Kampala ou de Nairobi, les pronoms objets sont également libres **ntaona yeye kesho** "je le verrai demain" (swahili classique : **nitamwona kesho** ; Scotton 1979 : 116). Au-delà de ces procédés d'amplification ou de substitution, c'est le dispositif d'expression des catégories grammaticales et des relations syntaxiques qui peut se trouver remis en question. En swahili classique, la marque de la négation est un préfixe initial **ha-**, préposé au préfixe sujet et qui possède un allomorphe **h-** devant 2 sg. **u-**, la combinaison **ha-** + 1 sg **ni-** étant représentée d'autre part par **si-** (Polomé 1967 : 111). A Lubumbashi comme dans les centres urbains du Kenya, les formations en **ha-** sont comprises, mais inusitées, sauf dans quelques formes très usuelles (**sitaki** "je ne veux pas", **hataki** "il ne veut pas") ; la construction habituelle comporte un pronom indépendant et la marque de la négation préposée au verbe : **mi hapana sahabu** "je n'ai pas oublié" (sw. cl. **sikusahau** ; **-ku-** parfait négatif ; Polomé 1968 : 22). Les modalités temporelles et aspectuelles qui sont en kikongo marquées par des morphèmes intégrés à la forme verbale le sont en kituba par des morphèmes

libres, pour partie d'origine lexicale : **ata** futur/consécutif (kikongo **-ta-** duratif), **ké(le)** présent duratif (**kéle** "être"), **mé(ne)** parfait (**méne** "finir") : **beto ké dia** "nous mangeons" (kik. **tutadia**) (Mufwene 1989 : 35).

2.2. Les relations qui structurent le syntagme, la proposition ou la phrase sont en règle générale explicitement marquées dans les variétés urbaines, là même où la langue "standard" s'en dispense habituellement ou ne le fait que de façon allusive. La détermination exige un connecteur en Juba Arabic : **bét bitéay** "ma maison" **bét bta geran de** "la maison des voisins" (cp. arabe soudanais : **beti, bet el giran** ; Miller 1984 : 195), en sango où **ti** est employé même dans le cas de possession "inaliénable" où les parlers ngbandi-sango-yakoma procèdent par simple juxtaposition : **ita ti mbi** "mon frère", en lingala urbain où la particule **ya** (**na** devant pronoms personnels), invariable (alors qu'elle varie "en classe" en lingala littéraire : **bilamba bya Mongali, tata wa Mongali, ndako ya Mongali** : "les habits, le père, la maison de Mongali") est employée même dans le syntagme adjectival : **nzete ya molai** "un gros arbre" **mwana ya malamu** "un bon garçon" (cp. ling. litt. **mwana molai** "un grand garçon" ; Sesep N'Sial 1978 : 96). Dans les langues oubanguiennes directement apparentées au sango, la prédication d'existence, d'identification, de qualification, de localisation ou de possession est opérée soit par un énoncé nominal, soit par l'emploi de verbes "pleins" (sango vernaculaire : **lo nz.ni** "il (est) bon" ; **lo na k.nd. s.** "il a deux poulets", litt. "lui avec poulets deux" ; **sà d.fi ni** "la viande est crue", litt. "demeure crue") ; le sango urbain use systématiquement d'un verbe **y.k.** que Samarin (1986 : 205, 211) croit emprunté au kituba qui dispose d'une copule **kele** (**ke, ike, ikele**) : **so ay.k. nzoni mingi** "c'est très bon", **ala y.k. na nginza mingi** "ils ont beaucoup d'argent". Le parallélisme est remarquable avec le swahili urbain qui s'est également procuré, par un processus différent, une copule polyvalente distincte du verbe "être" **-kuwa** et des morphèmes copulatifs **ni** (affirm.) et **si** (nég.) du swahili classique, d'emploi limité (Polomé 1967 : 157). L'origine en est une construction nominale, comportant un préfixe pronominal sujet adjoint à la marque d'une classe locative (**ku-, pa- ou mu-**) elle-même préposée à la particule référentielle **-o** : **nipo** "je suis ici", **yumo** "il est là-dedans", **kikapu kiko hapa** "le panier est là", **ngoma iko wapi ?** "le tambour est où ?". (Polomé 1967 : 138). En swahili urbain, zaïrois ou kenyan, la construction perd tout lien avec le système classificatoire, se fige en **iko** et surtout se vide de tout contenu locatif ; **iko** n'accepte pas les modalités verbales (on emploiera **-kuwa** s'il faut les exprimer) mais fonctionne comme une copule : **nguo hiyi iko muzuri sana** "ce tissu est très beau". Il reçoit la marque de la négation : **ha-** en swahili "de l'intérieur" : **pombe haiko kitu mubaya** "la bière n'est pas une mauvaise chose" (Lecoste 1960 : 222), **hapana** dans la variété populaire de Nairobi **bwana kamau hapana iko mwalimu** "M. Kamau n'est pas professeur", **sisi hapana iko na kazi** "nous sommes sans travail" (Heine 1973 : 96, 97). La variété de Lubumbashi use de supplétisme : à partir de la construction nominale possessive comportant un sujet et un syntagme prépositionnel en **na** : **a na homa** "il a de la fièvre" (litt. "lui avec fièvre"), **ha(a) na homa** "il n'a pas de fièvre", elle a créé une copule négative, **na** étant réinterprété comme une base verbale et précédé du préfixe négatif et de la marque de la personne qui est **i-** pour les non-humains : **katuna** "nous ne

sommes pas", **ha(a)na** "il n'est pas", **haina** "ce n'est pas" : **haina bey nguvu** "ce n'est pas un prix fort, ce n'est pas cher". La syntaxe de la phrase obéit au même principe général : préférer aux liaisons implicites ou allusives celles qu'expriment des éléments lexicaux non équivoques. Le recours à la forme verbale en **-ki-**, marque d'imperfectif, en connection avec un autre verbe pour marquer la simultanéité des procès (**utawaona wakiandika** "tu les verras en train d'écrire", Polomé 1967 : 116) n'est plus attesté à Lubumbashi que dans les textes imprimés ; on lui substitue la conjonction **kama** introduisant une subordonnée : **kama utatumika machine utageusha ile moteur mpaka minutes ine** "en travaillant avec la machine, tu feras tourner le moteur quatre minutes seulement" (Polomé 1968 : 22). La forme verbale relative déterminant un nom, qui combine la particule référentielle **-o-** avec un préfixe d'accord renvoyant à la classe de l'antécédent, selon des règles morpho-phonologiques complexes (**watu tuwapendao** "les gens que nous aimons", mais **watu tunaowapenda** "les gens que nous aimons actuellement" : **-na-** présent) est remplacée par la construction en **-enye** qui sert en swahili classique à qualifier un nom (**-enye** est ajouté au pronom de classe correspondant au nom qualifié : **mji wenye watu wengi** "une ville avec beaucoup de gens" : au lieu de **wakongomani wanaoongoza magari, wakongomani wenye kuongoza magari** "les Congolais qui conduisent des voitures" (ibid.). Dans le parler populaire de Nairobi, une règle plus simple encore est appliquée : la proposition "enchâssée" occupe la position affectée aux déterminants du nom **mimi kwisha sema na mtu ile nampanga mimi pesa** "j'ai déjà parlé à l'homme (**mtu ile**) qui me donne habituellement de l'argent". Quant à l'enchâssement de propositions en fonction circonstancielle, marqué en swahili classique par les morphèmes relatifs complexes **-po-**, **-mo-**, **-ko-**, locatifs, et **-vyo-**, indiquant la manière (**kila niendapo nakuta watu wa kuambilika** "partout où je vais, je rencontre des gens affables" ; **tuonavyo sisi hawakusikia maneno haya** "à notre avis, ils n'ont pas compris ces mots"), il est remplacé par l'utilisation d'un substantif dénotant la circonstance (**saa** "heure, moment", **siku** "jour", **pahali** "endroit", **namna** "manière") suivi d'une préposition apposée qui en spécifie le contenu : **saa ile mimi nakuja hapa mimi naona mtu ya biashara** : "dès que je suis arrivé ici, j'ai vu le commerçant (litt. l'homme de négoce)" ; **dereva kwisha sahau pahali ile gari yake iko** "le chauffeur a oublié l'endroit où est sa voiture" ; **yeye bado eleza mimi namna ile pesa napotea** "il ne m'a pas encore expliqué la façon dont son argent a disparu" (Heine 1973 : 115).

Le dernier procédé décrit consiste à substituer à une forme opaque, intelligible seulement par référence à un usage "arbitraire" une construction périphrastique sémantiquement motivée. Dans toutes les variétés urbaines, de telles substitutions sont constatées ; elles affectent en particulier le syntagme verbal : en swahili urbain, la liste des marques aspecto-temporelles intégrées au verbe est réduite (à trois : passé **-li-**, présent **-na-**, futur **-ta-** à Lubumbashi ; à deux : aoriste **na-.ana-**, futur **ta-.ata-** à Nairobi), l'expression des autres modalités étant transférée à des adverbes ou, dans le cas de l'accompli, à une périphrase comportant le verbe **kwisha** "finir" devant le verbe principal à l'infinitif. En Town Bemba, Richardson (1961 : 34) signale l'emploi croissant du verbe **ukuya** "aller" comme auxiliaire là où le cibemba emploie une forme fléchie, et Miller pour le Juba

Arabic une tendance basilectale à dissocier le prédicat en un auxiliaire verbal et un lexème invariable : "mentir" est **amolu kizib** "faire mensonge", plutôt que **kizibu** (1984 : 155). Les formes synthétiques sont fréquemment décomposées. Un exemple connu est celui des locatifs swahilis en **-ni**, lexicalisés en swahili urbain : **mgini** ou **mukini** "village" (sw. cl. **mji-ni** "en ville") et remplacés par des syntagmes prépositionnels (**katika mahospitali** "dans les hôpitaux") ou par des périphrases (**ndani ya nyumba** "dans la maison", litt. "dedans de la maison" ; Polomé 1968 : 20). Les dérivés sont de même fréquemment analysés ; en Juba Arabic, les formes dérivées de l'arabe soudanais ne subsistent que lexicalisées, un menteur est à Khartoum **keddab**, à Juba **zol ta kizibu**, un homme de mensonge (Miller 1984 : 173) ; le suffixe diminutif **-eya** est inusité, en tant que tel ; on construit un syntagme qualificatif : **bét suk.r** "petite maison" (*ibid.* : 183). En lingala populaire, un syntagme prépositionnel se substitue à l'emploi des formes verbales dérivées propres au lingala "littéraire" : **nalobaki na ye** "je le lui ai dit" (ling. litt. **nalobelaki ye**), **natindaki maloba na tata** "j'ai envoyé un message à mon père" (ling. litt. **natindelaki tata maloba** ; (Sesep N'Sial 1978 : 99). Le peul urbain procède de même : d'un appareil de dérivation verbale très riche, il ne conserve que quelques marques (causatif, réversif, réciproque) ; pour le reste il use de circonstants : **.o fuddi fahin** "il recommença" (**fahin** "encore" ; peul class. **.o fudditi**), **.o defi .gam maako** "elle lui prépara à manger" (peul class. **.o defani mo**). De même les formes participiales souvent employées en peul "correct" sont rares à Meiganga ; on leur préfère une construction relative plus explicite et qui élude en outre les règles d'accord : **gorko jey wari** "l'homme qui est venu" **nagge jey wari** "le boeuf qui est venu" plutôt que **gorko gardo**, **nagge warnge** (Noss 1979 : 11-12). Le vocabulaire sango est caractérisé par l'abondance des synthèmes motivés : **ngu ti yanga** "salive" (eau de bouche), **mol.ng. ti k.li** "garçon" (enfant-homme). **mol.ng. ti wali** "fille" (enfant-femme) qui compense une polysémie aggravée par la multiplicité des homophones (Roulon 1972 : 157).

2.3. Outre ces divers procédés qui concourent positivement à la transparence sémantique de l'énoncé, d'autres opèrent en quelque sorte négativement en éliminant des contraintes grammaticales sans efficacité informative, telles que la redondance des marques et les variations du signifié. Sous le premier chef se rangent évidemment les mécanismes d'accord et notamment d'accord de classe. C'est un fait constant que les systèmes de classification nominale subissent dans les variétés urbaines une simplification qui s'exerce à la fois sur le nombre et sur la fonction des affixes nominaux et qui, sous sa forme extrême, les soude aux bases auxquelles ils sont adjoints ou les réduit à l'état d'allomorphes d'une marque de nombre, pluriel ou plus rarement singulier. Quant aux déterminants et aux substituts qui devraient porter la marque de la classe à laquelle appartient le substantif qui les régit, ils tendent vers l'invariabilité. Cela se vérifie en peul où à un système classificatoire complexe (19 classes de singulier, 5 de pluriel, certaines assumant d'autre part une fonction dérivative ; des règles d'accord très strictes) se substitue dans l'usage urbain une opposition entre des formes de singulier à finales diverses et des formes de pluriel marquées par **-ji** ou **-je** (**-en** pour les noms d'êtres humains) : **.diyam**, pl. **.diyamji** "eau" (peul class. pl. **di.eele**), **faande** pl. **faandeeji** (au lieu de **payan.e**) "marmite", **gorko**, pl. **gorkoen** (au lieu de

**wor.e**) "homme". La liste des "pronoms de classe" se réduit à sg **o** et pl. **be** pour les animés, **.um** pour les non-animés ; l'interrogatif n'a que deux formes : **moy** pour les humains au singulier, **dume** dans tous les autres cas, le démonstratif d'insistance trois : **ka.ko**, sg animé, **kambe**, pl. animé, **kanjum** sg et pl. non-animé ; le démonstratif usuel **maajum** est invariable. L'adjectif épithète qui s'accorde "en classe" en peul correct ne reçoit plus que des marques du singulier et du pluriel, soit respectivement celles des classes **o** et **.e** pour les humains et les suffixes **-jum** et **-ji** pour les non-humains et les objets (Lacroix 1959 : 62 sqq.). Le wolof urbain est certainement moins avancé dans cette voie, mais la prédominance de la classe **bi** (Thiam 1988 : 43) y préfigure la ruine du système classificatoire. L'écart entre le lingala parlé et le lingala "littéraire" est analogue à celui qui sépare le peul urbain du peul correct. Le lingala littéraire possède un système nominal de type bantou, avec 12 classes réparties en 7 "genres" (dont deux monoclasses) et un système d'accord affectant les bases pronominales, l'adjectif et le verbe. En lingala parlé, les préfixes de classe se comportent comme les variantes d'un morphème de singulier et d'un morphème de pluriel et pour ce dernier, la forme **ba-** tend à s'imposer : **mbwa**, pl. **bambwa** "chien" (ling. litt. **mbwa** cl. 9, pl. **mbwa** cl. 10), **nkasa**, pl. **bankasa** "feuille" (ling. litt. **lokasa** cl. 11, pl. **nkasa** cl. 10), **mondele**, pl. **bamindele** "Européen" (ling. litt. **mondele** cl. 3, pl. **mindele** cl. 4). Certains adjectifs reçoivent les marques sg **mo-** et pl. **mi-** lorsqu'ils qualifient des noms animés (mais parfois aussi des non-animés), mais la plupart sont en **ma-** et invariables ; les démonstratifs le sont aussi. Il n'y a aucune relation entre la forme du substantif sujet et celle du préfixe pronominal du verbe qui est uniformément sg **a-**, pl. **ba-** pour les humains, **e-** dans tous les autres cas ; les pronoms "absolus" sont sg **ye**, pl. **bango** pour les humains, sg/pl. **yango** pour les non-humains. (Combettes et Tomassone 1980 ; Sesep N'Sial 1978). En swahili de Lubumbashi, la répartition des formes substantives en deux séries de classes préfixales, de singulier et de pluriel, subsiste, mais elle ne régit aucun mécanisme d'accord : l'adjectif, l'indéfini, le nominal sont invariables ; les formes démonstratives (proche **hiyi**, lointain **ile**) le sont aussi à cela près qu'on trouve aussi **huyu** et **ule** se référant à un être humain. Beaucoup de noms, empruntés ou non, ne varient pas pour le nombre : (**meza** "table, tables", **imbwa** "chien, chiens", **nzila** "chemin, chemins", **tembo**, "éléphant" etc.) (Annicq 1967). Le Town Bemba conserve le système classificatoire du cibemba, mais l'accord est incertain : en ce qui concerne les noms d'être animés, il se fait souvent d'après le sens, à l'aide des marques des classes 1 et 2 (classes des "humains", au singulier et au pluriel), et pour les non-animés au moyen des marques de classe 9, au singulier (**ii-**), et de classe 6 au pluriel (**yaa-**). L'emploi du préfixe **ama-** (cl. 6) comme marque de pluriel nominal tend à se généraliser (Richardson 1963). Cette détérioration du système d'accord n'est pas propre aux langues à classes ; elle y est seulement plus évidente que dans des langues à morphologie moins foisonnante ; en Juba Arabic l'adjectif ne s'accorde pas avec le nom qu'il qualifie : **mara kebir** "une vieille femme" ; il est vrai que le nom n'y porte pas la marque du genre et rarement celle du nombre, sauf s'il est déterminé (Miller 1984 : 177 sqq.).

Les alternances morphophonologiques jouent un rôle important dans la caractérisation sociolinguistique de l'idiome, mais elles rendent incertaine l'identification des constituants de l'énoncé et nuisent par là à l'exactitude

référentielle du message. Les locuteurs non-bemba du Town Bemba élident à l'intérieur du syntagme l'augment vocalique préposé aux préfixes de classes nominales et éliminent ainsi des liaisons encombrantes : **eko ndeefwaya kuya** "c'est là où je veux aller" au lieu de **eko ndeefwaya ukuya** réalisé [ndeefwayookuya] ; **ukuteyanya fiabulendo** "préparer les affaires pour le voyage" pour **ukuteyanya ifiabulendo** ([ukuteyanyee fiabulendo]). Ils négligent de même les contraintes d'harmonisation vocalique et de nasalisation qui pèsent sur les dérivatifs verbaux : **-il-**, applicatif, devient **-el-** si le radical contient **e** ou **o** et **-in** (ou **-en**) s'il se termine par une consonne nasale : **-fon-** "téléphoner", **-fonen-** "téléphoner à" ; **-kiliin-** "nettoyer" (clean), **-kiliinin-** "nettoyer pour" ; le bemba urbain conserve au dérivatif sa forme de base : **-fonil-**, **-kiliinil-**. Un phénomène analogue est constaté en swahili populaire de Nairobi (Heine 1973 : 100) : les formes applicatives où le suffixe dérivatif devrait être **-e-** après une voyelle présuffixale **e** ou **o** (**-pokea** "recevoir"), **-i-** après **a**, **i**, **u** (**-ambia** "dire à") est indifféremment réalisé **-i-** ou **-e-** selon les locuteurs : **letia chai** "apporte-nous du thé". Le peul est doté d'un double système d'alternance consonantique : à l'initiale de la base, déterminé par le nombre et la position du pronom sujet si cette base est verbale et par l'appartenance de classe s'il s'agit d'un nom, et à l'initiale des suffixes de classe en fonction de la catégorie à laquelle ressortit la base nominale, cette attribution étant, sauf en ce qui concerne certains dérivés, parfaitement arbitraire. Les deux types d'alternance sont donc fondés sur des principes différents et ils se réalisent selon des modalités différentes. A Ngaoundéré, et dans les autres centres urbains fréquemment chez les locuteurs peuls, surtout chez les jeunes, et régulièrement chez les non-Peuls, l'alternance est supprimée pour le verbe : au lieu de **.o wari** "il vint", **.e .gari** "ils vinrent", on dit **o wari**, **be wari**. Quant aux noms, seuls les plus usuels conservent la variation de l'initiale : **gorko**, pl. **worbe** "homme", **debbo**, pl. **reube** "femme" ; il ne s'agit plus que de supplétisme et non de l'application d'un mécanisme morphophonologique : pour les autres noms s'applique la stratégie d'esquive déjà décrite : adjonction à la forme de singulier des marques **-ji**, **-je-** ou **-en** de pluriel (sans modification de la consonne initiale de la base). Les langues oubanguiennes du groupe ngbandi-sango-yakoma sont des langues à tons et les différentes combinaisons tonales affectant le pronom sujet et le verbe marquent l'aspect et le temps ; la modification du schème tonal permet de dériver des noms de verbes ; les modifications contextuelles sont d'autre part fréquentes. Le sango urbain conserve des tons, mais les schèmes sont stables et ils n'assument aucune fonction grammaticale ; la suppression des alternances tonales du verbe est compensée par le recours au lexique : adverbes ou périphrase, et la dérivation verbo-nominale effectuée au moyen d'un suffixe **-ngo-**. En bemba urbain, seuls les Bemba conservent le système tonal du cibemba ; les autres n'en tiennent pas compte, quitte à y transposer les habitudes acquises dans l'exercice de leur langue maternelle (Richardson 1963 : 137). Inversement, la structure prosodique du swahili classique (accent d'intensité sur la syllabe pénultième du mot) semble avoir subsisté dans toutes les versions urbaines de la langue ; mais elle y a une fonction démarcative d'utilité immédiate.

2.4. L'utilisation des ressources du lexique est un moyen efficace d'alléger la pression de l'appareil grammatical : nous l'avons constatée en peul populaire pour

l'expression du nombre comme en swahili pour la marque de l'aspect accompli ou l'explicitation de la relation circonstancielle, en Juba Arabic comme en lingala pour la résolution des formes dérivées. Un autre procédé consiste à régulariser cet appareil en instaurant des règles simples et sans exception dans les domaines qui échappent au conservatisme de l'usage et à le réduire en ne conservant dans le code linguistique que les oppositions fondamentales, les autres étant transférées au discours. En bemba urbain où les emprunts sont nombreux, les noms d'origine étrangère dont la syllabe initiale ressemble à un des préfixes de classe sont rangés dans le "genre" correspondant : "cupboard" : **akaabati** (cl. 12), pl. **utuabati** (cl. 13) ; les autres sont considérés comme ayant un préfixe zéro et sont donc attribués au genre 1a (préfixe Ø) - 2a (**baa-**), ou bien au genre 9a (Ø) - 6 (**ama-**) s'ils sont entrés dans l'usage courant : **supuuni**, pl. **baasupuuni** "spoon", mais **komo**, pl. **amakomo** "comb" (Richardson 1963 : 132). Le swahili populaire de Nairobi a pratiquement aboli le système de classification nominale : mis à part quelques noms très usuels qui ont conservé deux formes, une de singulier et une de pluriel : **mtu**, pl. **watu** "homme", **mwanamke**, pl. **wanawake** "femme", les noms ne portent pas la marque du nombre ; ils sont susceptibles de recevoir une marque **ma-** de pluriel s'ils désignent des non-humains : **kiti** "chaise(s)", **makiti** "plusieurs chaises", les noms de personnes étant, comme dans la plupart des langues africaines, ordinairement pluralisés : **daktari** "un docteur", **madaktari** "des docteurs" (Heine 1973 : 83). Il ne reste rien non plus de la classification nominale dans le peul urbain des non-Peuls où même, chez les locuteurs les moins compétents, le nombre n'est plus indiqué qu'occasionnellement à l'aide d'un quantifieur : **duudum** "beaucoup", **dundi** "nombreux" ou d'un numéral (Noss 1979 : 6). Le système verbal du peul de l'Adamawa qui comporte trois voix : active, moyenne et passive et trois aspects : accompli (trois "temps"), inaccompli (quatre "temps") et injonctif, se réduit pratiquement dans l'usage urbain à l'actif où s'opposent un accompli (marqué par **-i**) et un inaccompli (en **-a**) ; une particule **don** postposée au verbe confère à ce dernier une valeur durative. Aux formes passives sont substituées des constructions actives à sujet indéfini : au lieu de **muusa fiyaama** "Musa a été frappé", **be piyi muusa** "on a (litt. "ils ont") frappé Musa" (Lacroix 1959 : 68). Le lingala "littéraire" est également doté d'un système verbal mettant en jeu une opposition d'aspect (accompli/inaccompli), marquée par des schèmes tonals impliquant le pronom sujet et différents selon les "conjugaisons", un morphème d'éventuel (**-ko-**) préposé à la base verbale, une marque de discontinu postposée à celle-ci (**-Vk-**), des désinences (**-à** impliquant proximité, **-i** éloignement, **-à** neutre) et des constructions périphrastiques. Le lingala parlé ne retient de cet appareil, sauf exception, qu'une forme en **-àka** et une périphrase durative "être (**-zàli**) + infinitif" et il affecte les formes en **-ko-** à l'expression du futur (Sesep N'Sial 1978 : 257 sqq). En Juba Arabic, la forme verbale est invariable : "il n'y a pas de catégories marquées... et différents procédés analytiques expriment les notions d'état, de réfléchi, de réciprocité, les valeurs intensives et factitives. L'emploi de particules se substitue aux procédés de conjugaison et à la forme du participe actif." (Miller 1984 : 237). L'avantage des constructions analytiques réside en leur flexibilité : elles permettent de subordonner l'expression de telle catégorie grammaticale à son utilité effective dans l'instance de communication. Cette "contextualisation" peut-être en elle-même un facteur de

simplification morphologique : le bemba urbain fait volontiers l'économie de dérivatifs redondants lorsque la situation exclut l'ambiguïté (-**bwel**- "revenir" pour -**bwel-el**- "retourner d'où l'on vient") et crée même des bases simples là où le cibemba ne connaît que la base dérivée (-**sambil**- "apprendre", cibemba - **sambilil** ; Richardson 1963 : 135).

Une dernière caractéristique commune à nombre de variétés urbaines consiste en la fixation de l'ordre des constituants de l'énoncé. Cette organisation linéaire permet d'exprimer à bon compte, à partir d'un petit nombre de schémas structurels, les relations qui unissent ces constituants. Elle rend caducs les procédés d'accord dans la mesure où la position d'une forme suffit à en indiquer la fonction. Elle autorise la multifonctionnalité des lexèmes: en swahili de Lubumbashi comme en sango, un adjectif placé après une forme verbale joue le rôle d'un adverbe : sw. **minasema mubaya kabisa** "je parle vraiment mal" (Polomé 1968 : 21), sango: **a pika lo ngangu** "on l'a battu fort" (Houis 1977 : 21) ; en swahili encore, un nom peut être employé comme qualificatif : **mafuta** "graisse" au lieu de **munene** "gros" "gras". La terminologie traditionnelle est d'ailleurs probablement ici inadéquate : Houis (*loc. cit.*) inclut l'aptitude à exercer la fonction de circonstant dans une proposition verbale dans la définition de la classe des "adjectifs" en sango. L'organisation linéaire de l'énoncé facilite enfin les translations ; nous l'avons constaté à propos de la "relativisation en swahili populaire de Nairobi (sous 2.2.) où une proposition sert de déterminant à un substantif complément. Le même procédé est employé en lingala urbain : **mboka tolekaki** "le village (que) nous avons passé" (Mufwene 1989 : 41) **bato bakendeki bazongi** "les hommes (qui) étaient partis sont rentrés" (Sesep N'Sial 1978 : 92). La proposition complétive, occupant la place du complément d'objet, se passe également très souvent de "complétiseur" en swahili urbain: **unasema ulikuwa malari** "tu as dit (que) tu étais malade", **nazani iko ngufu kabisa** "je suppose (que) c'est très difficile" (Annicq 1967 : 63, 30), **baba masema mtoto iko kidogo sana** "le père a dit (que) l'enfant est encore trop petit" (Heine 1973: 115).

**3.1.** Il y a dans l'ensemble des processus évoqués ci-dessus, quelque cohérence : des constituants stables et aisément repérables, la décomposition des formes synthétiques en unités significatives simples, l'effacement de servitudes sans réelle efficacité pour l'intelligibilité du message, la réduction de l'appareil morphologique, la régularisation des procédés syntaxiques, le transfert au lexique de catégories "dégrammatisées" rendent manifestement plus maniable le code linguistique, au prix, il est vrai, d'une évidente perte de flexibilité stylistique. Ce sont là des phénomènes bien attestés dans les variétés véhiculaires et qui permettent d'en donner une définition typologique. On observera cependant que la structure des langues de référence, sauf dans certaines variantes basilectales, n'est pas ici mise en cause comme elle l'est dans des parlers affectés uniquement à la communication interethnique, tels que le fanagalo ou les pidgins anglais et portugais dans leur emploi rural ; le peul urbain demeure une variété du peul et le lingala, quelle qu'en puisse être l'origine composite, une langue bantoue. Tout se passe comme si les modifications ne s'exerçaient que sur les modes d'expression et non sur le contenu de catégories sémantiques qui font d'ailleurs éventuellement l'objet d'élaboration et de codification dans les formes littéraires et normatives des langues nouvelles :

lingala "théorique" (selon l'expression de Sesepe N'Sial 1978) ou sango national. D'autre part, les parlers ici examinés ne sont pas ou ne sont plus seulement des véhiculaires : le swahili de Lubumbashi, de Kampala ou de Nairobi, le sango de Bangui, le peul de Ngaoundéré, le lingala de Kinshasa, l'arabe de Juba, le bemba des villes du Copperbelt sont pour la plupart de leurs locuteurs langues principales, sinon premières. Tout se passe donc comme si le milieu urbain africain était par lui-même favorable à la perpétuation de traits communément imputés à la véhicularisation, sans toutefois affecter fondamentalement le substrat sémiologique des langues en question. Ces constatations conduisent à poser deux questions : qu'y a-t-il de commun entre les situations où sont employées en ville les variétés ici considérées et celles où l'usage de parlers véhiculaires est normalement attendu ? qu'y a-t-il de différent entre ces deux types de situations qui explique que dans le premier, les processus de véhicularisation soient contenus en deçà de leur point d'aboutissement ? Ces deux questions ne concernent plus les mécanismes internes de l'évolution linguistique, mais les facteurs socioculturels qui en régissent l'opération.

**3.2.** S. Platiel, dans une étude récente (1988 : 12 sqq), observant que les situations plurilingues (c'est-à-dire impliquant plusieurs parlers : dialectes d'une même langue ou langues différentes) sont la règle plutôt que l'exception dans la tradition africaine, propose un modèle hiérarchique pour rendre compte de l'organisation du répertoire de l'individu polyglotte. Ce modèle prend en compte trois facteurs : l'efficacité communicationnelle du parler, les liens affectifs qui unissent le sujet aux locuteurs de celui-ci et le rapport qu'il entretient avec le patrimoine culturel auquel ce parler est associé. Sont valorisées les langues connotées positivement de ces trois points de vue : au sommet de la hiérarchie la langue de son village, qui est aussi, en règle générale, celle de la lignée paternelle ; puis celle de la lignée maternelle qui dessert un réseau de communication plus limité ; enfin les langues de gens avec lesquels il est en relations fréquentes : alliés, amis, partenaires sociaux. Sont connotées négativement, outre les langues de collectivités hostiles ou méprisées, celles qui sont acquises par nécessité, pour le travail ou le commerce, et dont l'usage n'implique aucune satisfaction affective ni culturelle. Une telle organisation est tout à fait inadéquate à la vie urbaine, du moins s'agissant de villes modernes, cosmopolites, où les solidarités familiales et ethniques sont de l'ordre de la représentation plutôt que de la pratique effective et où le critère affectif perd par conséquent beaucoup de sa prégnance. La structure sociale de la ville favorise au contraire la compétition individuelle pour le prestige et le pouvoir économique et elle engendre des besoins communicationnels nouveaux ; le statut de l'individu ne se définit plus par la position qu'il occupe à l'intérieur du groupe, mais par la multiplicité et la diversité des relations qu'il entretient avec d'autres individus (Scotton 1982 : 126 sqq). Heine (1971 : 58) a mis en évidence au Kenya occidental un parallélisme remarquable entre le comportement langagier des membres de minorités rurales enclavées dans le territoire d'autres groupes et celui des habitants des villes. Les uns et les autres font un grand emploi du swahili, depuis longtemps instrument des contacts interethniques et présentent un taux de polyglottisme élevé. Du fait même de leur situation, ces minorités sont par nécessité "extraverties" et leurs membres sont insérés dans un réseau de communications